



DÉRIVÉS OTC

Exécution, clearing et reporting : le nouveau cadre de fonctionnement des marchés

Les textes en cours de discussion des deux côtés de l'Atlantique (Dodd-Frank Act aux Etats-Unis / proposition de règlement « EMIR » en Europe, révision de la MIF, CRD4) sont en train de définir le nouveau cadre de fonctionnement des marchés OTC. Alors que de nombreux points restent encore en suspens, les objectifs affichés sont clairs et partagés par l'ensemble de la communauté financière : réduction du risque de contrepartie, réduction des risques opérationnels et transparence accrue.

“

« Tous les contrats de produits dérivés de gré à gré normalisés devront être échangés sur des plates-formes d'échanges ou via des plates-formes de négociation électroniques, selon le cas, et compensés par des contreparties centrales d'ici la fin 2012 au plus tard. Les contrats de produits dérivés de gré à gré doivent faire l'objet d'une notification aux référentiels centraux de données (trade repositories). Les contrats n'ayant pas fait l'objet de compensation centralisée devront être soumis à des exigences en capital plus élevées. »

Réunion du G20
du 25/09/2009 Pittsburgh

Impacts & enjeux :

- Avez-vous identifié le périmètre des produits potentiellement éligibles au clearing (IRS, CDS...) ?
- Avez-vous analysé les impacts des textes à venir (EMIR, Dodd-Frank...) sur votre offre de services, votre système d'information, vos processus et votre organisation ?
- Avez-vous chiffré les coûts et les bénéfices attendus de ces réformes ?
- Disposez-vous d'une structure projet afin de vous préparer à ces nouvelles exigences ?
- Etes-vous préoccupé par les impacts relatifs au collatéral (modalités de calcul par les chambres, nature des collatéraux exigibles, règlements intra-day...) ?
- Avez-vous initié le processus de sélection de votre ou de vos clearers ? Connaissez-vous les offres du marché ?
- Prévoyez-vous d'optimiser les traitements opérationnels (confirmations, réconciliations de portefeuilles...) pour vos dérivés OTC complexes ?



Nous vous apportons :

- Une veille constante réalisée au sein de nos practices BFI et Securities Services (réglementaire, business)
- Une capacité à fédérer les différentes équipes en jeu : business, opérations, juridique, compliance, finance, risques, SI
- Une longue expérience dans la conduite de projets stratégiques et complexes
- Une expertise sur les métiers de la BFI et du clearing
- Une connaissance approfondie des produits et classes d'actifs (taux, crédit, change, commodities, actions)
- Une connaissance des meilleures pratiques de par nos interventions dans les plus grands établissements de la place

Quelques références :

- Définition de la structure et de la gouvernance d'un projet de transfert d'une activité vers une nouvelle filiale incluant la novation de nombreux contrats de swaps et de CDS
- Optimisation des processus d'activités OTC (notamment gestion des confirmations)
- Optimisation des processus d'activités Clearing
- Etude d'impacts en matière de SI et processus dans le cadre du lancement d'une activité de Primebrokerage
- Définition et mise en place de règles de gestion permettant d'identifier comme liquides des contrats de CDS sur indices et single names
- MIFID : étude d'impacts et d'évaluation du coût du programme pour l'ensemble des métiers, mise en évidence des opportunités business sur le processus d'exécution

Aurexia est un cabinet de conseil en organisation créé fin 2006 qui intervient exclusivement dans le secteur des services financiers en France et à l'international

Notre expertise métier repose sur les compétences de nos consultants, sur notre connaissance des métiers exercés par nos clients et sur les multiples études réalisées (distribution de fonds en Europe, clearing des OTC, ...)

Notre métier est d'assister les Directions Générales dans la déclinaison de leurs plans stratégiques et les Directions opérationnelles pour le pilotage de leurs projets de transformation

Nos interventions privilégient le pragmatisme, reposent sur notre connaissance des pratiques de marché et s'appuient sur un suivi des évolutions réglementaires

Contacts :

Philippe Anquetil – Associé
+33 (0) 6 32 75 06 32
philippe.anquetil@aurexia.com

Dominique Herrou – Associé
+33 (0) 06 77 94 48 14
dominique.herrou@aurexia.com

Eric Lesca – Senior Manager
+33 (0) 06 89 52 73 30
eric.lesca@aurexia.com